



Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Syndicat mixte de Besançon
Région de la Région pour le
traitement des déchets

Séance du 05 Avril 2016

Délégués syndicaux en exercice : 67

Le Comité syndical, convoqué le 30 mars 2016, s'est réuni salle 101, « La City », 4 rue Gabriel Plançon à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 19h20

Etaient présents :

C.A.G.B : BIZE Thibaut; CAULET Claudine; DEVESA Cyril; DUCHEZEAU Pascal; GALLIOU Françoise; LETHIER Michel; LOPEZ Francois; MAGNIN FEYSOT Christian; MOUGIN Philippe; POUJET Yannick; RUTKOWSKI Serge;

C.C.A.L.L : MARGUET Vincent; MAIRE Pierre

C.C.C.Q : DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique; EDME Philippe

C.C.D.B.B : MENESTRIER Jean-François

C.C.P.O : DUCRET Sylvain; PROST Jean-Paul

C.C.V.M : MORALES Roland, MARCHAL François

C.C.V.S.V : AUBRY Didier; DUPONT Marc; POURRET Daniel

Etaient excusés :

C.A.G.B : BARTHELET Catherine; BESANCON Jean Noel; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc; CURIE Pascal; FIETIER Vincent; HUOT Daniel; LEMERCIER Myriam; LOYAT Michel; PREIONI Claude; WANLIN Sylvie

C.C.D.B.B : RACLOT Franck; CONTINI Jean-Claude

C.C.V.A : PIQUARD Charles

Secrétaire de séance : M. DUCHEZEAU

Procuration de vote :

Mandants : LAITHIER Didier; FALCINELLA Béatrice

Mandataires : DUCRET Sylvain; CAULET Claudine

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Rapporteur : Monsieur Didier AUBRY, Vice-Président

1. PRESENTATION GENERALE

Taux de réalisation (hors virement de section à section) :

Section de fonctionnement :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2015	Simulation CA 2015	Taux de réalisation
011 - Charges à caractère général	11 195 731,14	10 859 107,56	97%
012 - Charges de personnel	1 827 662,59	1 826 936,62	100%
022 - Dépenses imprévues	25 757,93	0,00	sans objet
042 - Opérations d'ordre DAP	3 147 516,78	3 147 516,78	100%
65 - Autres charges de gestion courante (dont subventions)	317 346,10	218 989,81	69%
66 - charges financières (intérêts)	768 817,95	623 125,76	81%
67 - charges exceptionnelles	240 200,00	225 979,59	94%
68 - provisions	245 199,67	228 533,00	93%
023 - Virement à la SI (autofinancement)	848 153,83	0,00	sans objet
TOTAL SECTION	18 616 385,99	17 130 189,12	92%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget 2015	Simulation CA 2015	Taux de réalisation
002 - Excédent antérieur reporté	989 996,77	989 996,77	100%
70 - Produits des services	3 994 173,08	7 103 381,13	178%
73 - Impôts et taxes	202 623,00	187 152,89	92%
74 - Participations	12 806 581,27	9 943 577,76	78%
76 - Produits financiers	20 000,00	1 578,04	8%
77 - Produits exceptionnels	300 026,69	300 234,35	100%
042 - Amortissement des subventions	302 985,18	302 985,18	100%
TOTAL SECTION	18 616 385,99	18 828 906,12	101%

Avant prise en compte de l'excédent de fonctionnement de 2014 reporté (989 996,77 €), l'excédent de fonctionnement 2015 est de 708 720,23 €.

Après prise en compte de l'excédent de fonctionnement reporté, il est de 1 698 717,00 €.

Section d'investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget 2015	Simulation CA 2015	Taux de réalisation
20 - Immobilisations incorporelles	392 926,40	152 676,40	39%
204 - Subventions versées	0,00	0,00	sans objet
21 - Immobilisations corporelles	4 020 659,64	1 592 343,31	40%
23 - Immobilisations en cours	3 655 136,71	3 269 359,48	89%
020 - Dépenses imprévues	5 936,29	0,00	0%
040 - Amortissement des subventions	302 985,18	302 985,18	100%
16 - Remboursement des emprunts (capital)	2 106 522,75	2 106 331,08	100%
27 - Autres charges financières	30 200,00	30 040,90	99%
TOTAL SECTION	10 514 366,97	7 453 736,35	71%

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget 2015	Simulation CA 2015	Taux de réalisation
001 - Excédent investissement reporté	651 812,26	651 812,26	100%
10 - Excédent de fonctionnement affecté	1 702 159,09	1 702 159,09	100%
13 - Subventions à recevoir	1 101 004,82	6 665,82	1%
23 - Annulation - immobilisation en cours	0,00	1 244,16	sans objet
16 - recours prévisionnel à l'emprunt	3 063 720,19	1 800 000,00	59%
040 - Dotations aux amortissements	3 147 516,78	3 147 516,78	100%
021 - Virement de la SF (autofinancement)	848 153,83	0,00	sans objet
TOTAL SECTION	10 514 366,97	7 309 398,11	70%

Avant prise en compte de l'excédent d'investissement reporté (651 812,26 €) mais affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2015 pour 1 702 159,09 € (émission d'un titre), le résultat d'investissement est de 796 150,50 €.

Après prise en compte de l'excédent d'investissement reporté, il est négatif de 144 328,34 €.

Pour mémoire, dans le cadre du Budget Primitif 2016, les restes à réaliser ont été repris pour respectivement 600 528,96 € en dépenses et 990 319,00 € en recettes ; l'excédent dégagé - 389 790,04 € - permet de couvrir ce déficit d'investissement.

Une présentation par section, en dépenses et recettes, par activité et par chapitre est annexée au présent rapport ; sont mentionnés également les taux de réalisation par chapitre.

2. Activité DECHETTERIES (801)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement portent sur l'exploitation des sites (location de bennes, transport et traitement des déchets) et sur leur entretien et fonctionnement courant (maintenance, entretien des espaces verts, des réseaux et des bâtiments) pour 4 517 454,95 € dont :

- 1 258 049,52 € de transports de déchets,
- 2 809 009,16 € de prestations de services, principalement de traitement de déchets,
- 52 225,82 € de prestations d'entretien et de maintenance,
- 50 100,00 € de frais de gestion des agents affectés à cette activité,
- le solde relevant d'achat de fournitures, de taxes locales, de consommation de fluides et d'énergie, de frais d'assurance,...

Il est souligné quelques dépenses particulières en 2015:

- les charges de personnel pour 750 000 € sur la base d'une estimation, rattachée à l'exercice 2015 et à régulariser sur 2016,
- des charges exceptionnelles pour 88 923,70 € dont 85 592,70 € de régularisation de rattachement de recettes de 2014, 10 € de remboursement de badge d'accès et 3 320,97 € de titres annulés sur exercices antérieurs.

Les frais financiers des emprunts liés à l'activité Déchetteries ont été réglés pour 40 233,14 €.

La section présente également en dépenses une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre des dotations aux amortissements pour 495 606,99 €.

La mobilisation de la dotation pour risque et charges au titre d'une garantie à apporter à TRI sur la signature de 2 contrats d'emprunts pour des travaux n'a pas été nécessaire en 2015.

Les recettes de fonctionnement sont constituées de :

- les contributions des membres d'un montant de 5 144 277,88 € (22,51 € par habitant)
- les ventes de matières et les prestations de services pour 331 424,87 €
- la participation des éco-organismes, comme ECO-MOBILIER et OCAD3E pour 355 842,96 €
- la location d'un emplacement à ORANGE (7 089,31 €) et le remboursement de frais de ECO-DDS et la SAUR (14 538,74 €)
- des recettes exceptionnelles pour 154 796,16 € portant, pour 8 047,29 € au titre de remboursement de sinistres par les assurances et 146 748,87 € de régularisations de rattachement à 2014.

La section présente également en recettes une opération d'ordre liée à l'amortissement et l'étalement des subventions reçues pour 120 140,86 €. Cette recette est équilibrée en dépenses d'investissement.

Autofinancement / virement vers la section d'investissement

Au regard des dépenses et recettes de fonctionnement présentées ci-dessus, il est constaté un autofinancement de 447 762,64 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les investissements au titre de l'activité Déchetteries, pour 636 811,52 € ont porté sur :

- 58 441,37 € pour des études préalables aux travaux sur les sites de Pirey, Placey, Devecey, Marchaux et Thise (bornage, relevés topographiques, études ICPE...),
- 279,66 € pour une licence de logiciel de bureautique pour un ordinateur portable,
- 569 630,69 € d'immobilisations dont 428 898 € d'aménagements et de travaux divers, 109 243,30 € d'achat d'un engin roulant, 14 801,65 € de matériel incendie et de sécurité, 6 062,40 € de mobilier et 10 625,34 € d'outillage divers.
- 8 459,80 € pour des missions de coordination SPS et de contrôle technique sur travaux.

Au regard des contrats d'emprunt signés à ce jour et affectés à l'activité Déchetteries, le remboursement en capital en 2015 a été de 180 182,50 €.

Outre les résultats d'investissement et de fonctionnement affecté sur 2015, en recettes d'investissement, les autres recettes sont les dotations aux amortissements évoquées ci-dessus. Les subventions à recevoir ont fait l'objet d'un report sur 2016 pour 185 324,50 €.

3. Activité PREVENTION (802)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget 2015 de cette activité a permis la poursuite des actions de sensibilisation, notamment auprès des enfants, des animations de proximité et des actions courantes à travers des dépenses de communication, des achats (gobelets, stop pub...) et des prestations de service d'accompagnement (notamment sur les couches lavables) pour 102 674,97 €.

Les charges de personnel ont été rattachées à 2015 pour 79 100 € ; elles sont à régulariser sur 2016.

La contribution Prévention pour 2015 s'élève à 333 928,90 €. Les recettes de fonctionnement sont complétées par des recettes exceptionnelles, pour 47 421,70 €, permettant de régulariser les rattachements de 2014 sur 2015.

Autofinancement / virement vers la section d'investissement

Au regard des dépenses et recettes de fonctionnement présentées ci-dessus, il est constaté un autofinancement de 179 658,36 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement 2015, sur cette activité, ont porté sur la création d'un espace d'animation sur la réduction des déchets, pour 28 650 €.

L'équilibre de la section d'investissement de l'activité Prévention est assuré par l'affectation du résultat 2014 (31 550 €) et par les dotations en amortissement (5 246,57 €).

4. Activité VALORISATION ENERGETIQUE / INCINERATION (803)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement de l'activité Valorisation Energétique / Incinération comprennent en 2015 :

- le contrat d'exploitation de l'usine, la mise en balles et le traitement des mâchefers pour 3 377 645,31 € et le versement de TGAP pour 195 663 €,
- des taxes foncières pour 60 051 € et d'autres taxes pour 35 932,98 € (taxe d'exploitation des installations classées et CFE-CVAE)

- des analyses et un suivi environnemental pour 20 920 €,
- la provision semi-budgétaire pour risques et charges au titre du démantèlement de l'usine d'incinération pour 1 € par habitant, soit 228 533 €,
- des frais financiers pour 367 079,71 € dont 292 981,17 € d'intérêts des emprunts « classiques » réglés à l'échéance, 74 096,26 € d'intérêts de contrats de swaps et 2,28 € nets d'intérêts courus non échus.
- des charges exceptionnelles pour 62 915,28 € permettant de régulariser des rattachements à 2014 et annuler des titres sur exercices antérieurs (1 132,10 €).

Les charges de personnel ont été rattachées à 2015 pour 47 800 € ; elles sont à régulariser sur 2016.

La section présente également en dépenses une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre des dotations aux amortissements pour 2 049 708,89 €.

En recettes, les contributions des membres au titre l'activité Incinération et les ventes de prestations et de matières (le traitement des boues, la vente de vapeur, de ferrailles et de non ferreux) ont été encaissées pour 6 710 659,25 € ; cependant, une confusion dans l'affectation par nature comptable de ces recettes ne traduit par la répartition correcte entre ces différentes recettes.

Outre le reversement de TGAP, dont l'encaissement 2015 a été de 187 152,89 €, les autres recettes de fonctionnement portent sur des recettes exceptionnelles pour 2 561,79 € (liées à des régularisations de rattachement et des mandats annulés sur exercices antérieurs) et des recettes financières sur des opérations de swaps (1 578,04 €).

Autofinancement / virement vers la section d'investissement

Au regard des dépenses et recettes de fonctionnement présentées ci-dessus, il est constaté un déficit de fonctionnement sur cette seule activité de 28 244,09 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les investissements de la compétence Incinération comprennent en 2015 :

- le GER – gros entretien renouvellement -, récurrent chaque année, pour 295 430,04 €,
- l'installation de systèmes de traitement des dioxines et de mesures des rejets pour respectivement 128 812,90 € et 234 291,70 €,
- l'installation de dalles (2 899 €) et de portes sectionnelles (5 449 €) à l'usine et de compteurs sur la ligne 3 (5 996,59 €),
- la mise à jour du logiciel de gestion de l'usine pour 36 150 €.

Le remboursement en capital des emprunts liés à l'activité Incinération a été réglé pour 1 265 977,52 €.

Le cautionnement au titre des installations classées pour 2015 a été constitué à hauteur de 30 040, 90 €.

Outre les résultats d'investissement et de fonctionnement affecté sur 2015, en recettes d'investissement, les autres recettes sont les dotations aux amortissements évoquées ci-dessus.

5. Activité TRI (804)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de l'activité s'articule autour du fonctionnement du centre de tri principalement et de son entretien.

Ainsi, les charges à caractère général d'un montant de 1 778 298,17 € comprennent principalement :

- des prestations de services dont la gestion du centre, pour 1 381 803,96 €,
- le règlement des achats d'énergie et de fluides, pour 85 155,76 €,
- des taxes foncières pour 77 162 € et de douanes pour 203 €,
- des achats de fournitures d'entretien, administratives et des vêtements de travail pour 66 840,36 €
- des assurances, pour 50 548,70 €
- des contrats de maintenance pour 45 667,11 € et des prestations d'entretien pour 4 156,45 €
- le solde est constitué de frais de publications, de sondages sur le taux de poussières et de contrôles divers,...

Les charges de personnel ont été rattachées à 2015 pour 293 304,26 € ; elles sont à régulariser sur 2016.

Les frais financiers des emprunts affectés à cette activité ont été réglés pour 182 725,94 € dont 1,52 € nets d'intérêts courus non échus.

La section présente également en dépenses une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre des dotations aux amortissements pour 545 082,99 €.

Les recettes de fonctionnement de cette activité sont composées :

- des contributions des membres sont ainsi proposées à hauteur de 2 016 461,81 €,
- de la vente de matières et de prestations de service pour respectivement 1 000 186,86 € et 13 594,56 €,
- de recettes exceptionnelles pour 16 307,36 € dont des régularisations de rattachement à 2015, des mandats annulés sur exercices antérieurs et des remboursements au titre des assurances,
- des remboursements de frais de VALORPLAST au titre de l'optimisation des transports de déchets de tri pour 1 661,15 €.

La section présente également en recettes une opération d'ordre liée à l'amortissement et l'étalement des subventions reçues pour 16 307,36 €. Cette recette est équilibrée en dépenses d'investissement.

Autofinancement / virement vers la section d'investissement

Au regard des dépenses et recettes de fonctionnement présentées ci-dessus, il est constaté un autofinancement de 363 894,64 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Outre le remboursement en capital des emprunts de l'activité pour 592 671,06 €, la section d'investissement a porté sur l'achat d'immobilisations pour 86 358,07 € :

- du matériel de constructions et d'aménagements pour 66 951,52 € (garde-corps, éclairage, caméra de surveillance, ...),
- de l'outillage pour 6 207,90 € (carotteuse, épandeur de sel à neige, perceuse,...) et du matériels divers pour 9 290,38 € (électroménagers, compresseur à air, équipements de filtration hydraulique,...),

- du matériel de sécurité incendie pour 1 402,14 €,
- du matériel informatique pour 125,15 € (un moniteur).

Outre les résultats d'investissement et de fonctionnement affecté sur 2015, en recettes d'investissement, les autres recettes sont les dotations aux amortissements évoquées ci-dessus.

6. Activité ADMINISTRATION GENERALE (805)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'administration générale couvre les frais de fonctionnement du Pôle Administratif et de la Direction Générale du SYBERT, de la communication institutionnelle, de la logistique du projet LIFE et les locaux nécessaires à ces activités, mis à disposition par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Les charges à caractère général, pour 205 529,23 € sont consacrées aux frais de communication institutionnelle, à la logistique du SYBERT et notamment de ses assemblées, à la gestion des locaux et des agents de la City, aux assistances financières, juridiques et en assurance.

Le SYBERT a cotisé et participé à l'ASCOMADE (9 596 €), ATMO (500 €), AMORCE (1 887 €), à l'AUDAB (305 €) et APCET (association liée au contentieux sur l'emprunt dit « toxique » - 2 000 €) pour un total de 14 288 €, en 2015.

Les charges de personnel ont été rattachées à 2015 pour 411 195,42 € ; elles sont à régulariser sur 2016. Il est à noter qu'en 2015 toutes les charges liées aux indemnités des élus et leurs déplacements ont été enregistrés sur l'activité Administration Générale pour 82 449,62 €.

La section présente également en dépenses une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre des dotations aux amortissements pour 7 267,21 €.

Les recettes de fonctionnement reposent uniquement en 2015 sur les contributions des membres pour 736 227,65 € et la régularisation des rattachements à l'exercice 2014 pour 67 120,64 € et des recettes exceptionnelles pour 1 537,09 € (régularisations de charges).

Autofinancement / virement vers la section d'investissement

Au regard des dépenses et recettes de fonctionnement présentées ci-dessus, il est constaté un autofinancement de 96 452,55 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Des équipements de l'équipe administrative ou à destination transversale ont été acquis en 2015 :

- des logiciels pour 2 538,57 € (18 licences ACCESS 2016)
- des grands écrans notamment pour l'assistante et l'agent d'accueil pour 710,50 €
- un vélo à assistance électrique et un appareil photo pour 1 611,66 €.

Les recettes d'investissement sont les dotations aux amortissements évoquées ci-dessus.

7. Activité VALORISATION ORGANIQUE / COMPOSTAGE (807)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de l'activité Compostage en 2015 est concrétisé par :

- l'achat de composteurs, lombricomposteurs, bioseaux et kits collectifs pour 86 659,07 €,
- des prestations de services pour la gestion des chalets et l'accompagnement des guides composteurs ainsi que du composteur accéléré, les animations scolaires et grand public, le traitement des broyats pour 156 032,94 €,
- des analyses des composts en laboratoires pour 2 875 €,
- les actions de communication, d'animations grand public et scolaires (flyers, affiches, campagnes sur divers supports,...) pour 22 864,43 €,
- des subventions pour l'achat de broyeurs pour 10 497,49 €,
- des subventions de fonctionnement au FJT des Oiseaux et Trivial Compost pour 15 906 € et la cotisation à ACR pour 1 890 €,
- des fournitures diverses comme des éco-cups, des pellets pour le FJT pour 2 752,03 €,
- des charges exceptionnelles pour 324,17 € au titre des régularisations de rattachements à 2015 et des titres annulés sur exercices antérieurs.

Les charges de personnel ont été rattachées à 2015 pour 156 032,94 € ; elles sont à régulariser sur 2016.

La section présente également en dépenses une opération d'ordre, équilibrée en recette d'investissement au titre des dotations aux amortissements pour 42 341,33 €.

En recettes, les contributions ont été appelées pour 342 799,60 €.

La section a également enregistré la revente de composteurs, lombricomposteurs, bioseaux et kits collectifs pour 36 045,63 € (couverture des achats à près de 42%) et la perception d'une quote-part de la subvention LIFE, au titre des opérations de cette activité, pour 235 077,92 €. De même, OCAD3E a apporté une participation financière aux projets de fonctionnement pour 36 442,19 €.

Des opérations liées aux rattachements de dépenses à 2015 ont été régularisées pour 10 489,61 €.

Autofinancement / virement vers la section d'investissement

Au regard des dépenses et recettes de fonctionnement présentées ci-dessus, il est constaté un autofinancement de 356 901,13 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits d'investissement 2015 ont été consacrés à la construction et à l'installation de chalets de compostage principalement, ainsi que le renouvellement d'écrans pour l'équipe Compostage pour un total de 21 381,32 €.

Outre les résultats d'investissement et de fonctionnement affecté sur 2015, en recettes d'investissement, les autres recettes sont les dotations aux amortissements évoquées ci-dessus, ainsi que la perception d'un acompte de subvention sur la construction et l'installation des chalets de la part de l'ADEME pour 6 665,82 €.

8. Activité ITM (808)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

En 2015, l'ITM a été mis en service à compter de juillet ; les réalisations portent donc sur des prestations de services et des frais de fonctionnement ; du personnel a été recruté et affecté à la gestion de cet équipement.

De plus, en 2015, des intérêts de l'emprunt, mobilisé au printemps 2015, ont été réglés pour 31 928,63 €

Autofinancement / virement vers la section d'investissement

Au regard des dépenses et recettes de fonctionnement présentées ci-dessus, il est constaté un autofinancement de 282 292,77 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses de construction de l'installation de tri massification se sont poursuivies en 2015 pour 2 965 469,64 € (immobilisations en cours) ; les soldes des marchés de travaux et de fournitures d'équipements techniques sont inscrits en restes à réaliser en 2016.

Les autres immobilisations corporelles ont été acquises pour 470 401,88 € ; elles concernent du matériel d'incendie et secours (12 271 €), un châssis de poids lourd (78 300 €), de l'aménagement de bâtiments (15 585,38 €) et surtout les équipements techniques de l'installation, comme la presse à balles et le pont bascule (344 351,81 €), ainsi que, dans le cadre de l'aménagement du nouvel équipement, du matériel de bureau (2 488,21 €) et du mobilier (17 405,48 €).

91 416,80 € ont été consacrés aux études sur cette activité en 2015, à savoir les missions de maîtrise d'œuvre pour la construction de l'ITM.

La charge en capital de l'emprunt mobilisé en 2015 pour les travaux de construction de l'ITM est de 67 500 €.

Outre la dotation aux amortissements de 2 262,80 € et une annulation de mandat pour 1 244,16 €, les recettes d'investissement sont constituées d'un recours à l'emprunt pour 1,8 M€.

9. EQUILIBRE GLOBAL

En 2015, un emprunt de 1,8 M€ a été mobilisé en avril ; il a été affecté au financement de la réalisation de l'installation de tri et massification.

Au 31 décembre 2015, l'encours de dette du SYBERT est de 20 325 999,64 €

L'excédent de fonctionnement 2015 et l'excédent des restes à réaliser 2015, repris au Budget Primitif 2016, permettent de couvrir le déficit d'investissement 2015.

CA EN €	2014 : pour mémoire		2015	
	Fonctionnement en €	Investissement en €	Fonctionnement en €	Investissement en €
(+) Recettes	17 576 446,10	4 456 988,30	17 838 909,35	6 657 585,85
(-) Dépenses	15 913 788,32	4 831 115,02	17 130 189,12	7 453 736,35
(=) Résultat d'exécution	1 662 657,78	- 374 126,72	708 720,23	796 150,50
Résultat reporté de l'année antérieure	1 029 498,08	1 025 938,98	989 996,77	651 812,26
RESULTAT PAR SECTION	2 692 155,86	651 812,26	1 698 717,00	- 144 338,24
RESULTAT TOTAL	+ 3 343 968,12		+ 1 554 378,76	

Madame la Présidente du SYBERT s'est retirée au moment du vote et a désigné Monsieur Didier AUBRY comme Président.

A la majorité absolue les membres du Comité Syndical se prononcent favorablement sur le Compte Administratif 2015.

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

Rapport adopté à la majorité absolue

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 1

 Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 13 AVR. 2016